

Handydialogue

LE MAGAZINE d'Esenca

L'INCLUSION
PAR LE VOTE :
SOYEZ
LE CHANGEMENT !



J'irai voter les 9 juin et 13 octobre prochains

Parce que je trouverais intolérable, inacceptable que ce **droit** me soit contesté;

Parce que ce droit est la porte d'entrée pour construire la **démocratie** et y participer;

Parce que ce droit me permet, après analyses et réflexions sur les programmes des partis politiques, de soutenir des enjeux, des engagements pris par des femmes et des hommes.

Certes, ceux-ci seront amenés à se mettre autour d'une table pour dégager un « engagement de gouvernement », qui sera le résultat de négociations, souvent ardues pour prioriser les futures concrétisations de politiques à parfaire, modifier, améliorer.

Parce que la Sécurité sociale, les soins de santé, la justice, l'éducation, la santé, les revenus, l'emploi, les législations qui concernent les personnes en situation de handicap et leurs proches, la sécurité, la mobilité, les transports publics, les services publics, communaux, l'accessibilité et bien

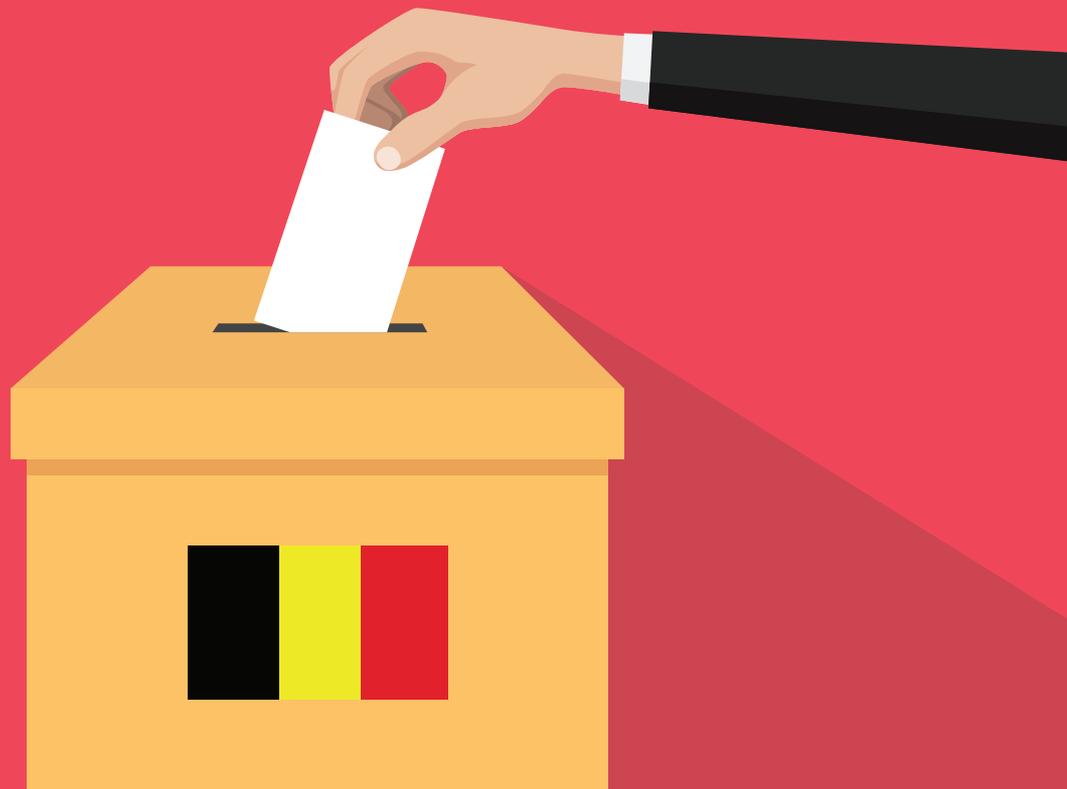
d'autres sont autant d'**enjeux majeurs** qui m'impactent dans la vie quotidienne. Et ils impactent tout autant si pas plus les personnes en situation de handicap et leurs familles!

Voter m'engage comme citoyenne à suivre comment celles et ceux qui seront élus respectent et concrétisent leurs engagements et comment être active et réactive pour les alimenter.

La campagne d'Esenca autour du vote représente donc à mes yeux une démarche extrêmement importante. Parce qu'**aujourd'hui beaucoup de personnes en situation de handicap ont encore des difficultés pour exercer ce droit** : inaccessibilités en tout genre, des a priori, retrait du droit décidé par un Juge de Paix, etc.

Et que **voter**, c'est **choisir**, c'est influencer pour un **futur meilleur**!

Gisèle Marlière
Présidente



Allons voter!



Cette année, on vote le 9 juin et le 13 octobre.

C'est important d'aller voter parce que :

- C'est un droit.
- C'est participer à la vie politique du pays.
- C'est donner son avis pour la politique du pays.

Après les élections, les politiques discuteront de ce que le gouvernement devra faire pour les années futures.

Tout est important :

- la justice
- l'emploi
- l'accessibilité
- la mobilité
- la santé
- la sécurité
- les transports...

Pour les personnes dites valides et les personnes en situation de handicap !

En tant que présidente d'Esenca, quand je vote, je m'engage comme citoyenne.
Je choisis des politiques.

Si ils sont élus, je vérifie s'ils concrétisent leurs engagements.

Et comme présidente d'Esenca, je suis attentive à leur faire entendre la voix des personnes en situation de handicap.

Esenca met en place une campagne d'information sur le vote.

C'est très important pour moi !

Parce qu'aujourd'hui encore, c'est difficile pour les personnes en situation de handicap de voter.

Les bâtiments ne sont pas toujours accessibles.

Les informations sur le vote, les candidats ne sont pas toujours accessibles aux personnes en situation de handicap.

Certaines personnes pensent que les personnes en situation de handicap ne savent pas ou ne peuvent pas voter.

Elles ont des idées toutes faites sur le handicap.

Des lois changent la possibilité de voter des personnes en situation de handicap.

Voter, c'est important, car c'est choisir et décider pour un avenir meilleur !

- Pages 2-3** Éditorial : J'irai voter les 9 juin et 13 octobre prochains
- Page 5** Focus sur nos dernières publications
- Pages 6-7** La minute culture
- Pages 8-9** L'info utile sur l'accessibilité : L'accessibilité des bureaux de vote
- Pages 10-13** Défendez vos droits : faites appel à nos services
- Pages 14-15** Handycity® 2024 : 76 communes labellisées
- Pages 16** DOSSIER : L'inclusion par le vote : Soyez le changement !
Page 17 : Pour voter, soyez préparés !
Pages 18-19 : Campagne Esenca – L'inclusion par le vote : Soyez le changement !
Pages 20-21 : Le vote pour tous. Un site totalement revu et actualisé afin de se préparer aux élections
Pages 22-23 : Mémoire – Ce qu'Esenca attend des politiques
Page 24 : Voter, c'est bon pour la démocratie
- Page 26-27** Écho des entités territoriales

Périodique d'Esenca asbl : Siège social : rue Saint-Jean 32/38 – 1000 Bruxelles – esenca@solidaris.be
N° d'entreprise : 0416 539 873 – TVA : BE416 539 873 – RPM : Bruxelles – IBAN : BE81 8778 0287 0124

Éditrice responsable : Ouiam Messaoudi – Esenca ASBL – rue Saint-Jean 32/38 – 1000 Bruxelles

Contact : Nathalie De Wispelaere – nathalie.dewispelaere@solidaris.be – 02 515 06 55

Ont collaboré à ce numéro :

Jeanne Guichardon (chargée de projets en accessibilité – Esenca) – Marta Cerdeira Pinto (chargée d'études et de projets – Esenca) – Manon Cools (coordinatrice – Esenca) – Nathalie De Wispelaere (chargée de communication – Esenca) – Rose Eboko (chargée de projets – Esenca) – Gisèle Marlière (présidente – Esenca) – Talissa Mupoy (assistante sociale – Esenca) – Maï Paulus (chargée d'études et de projets – Esenca)

Merci à Julie et Loredana pour la relecture et validation des textes en Facile à lire et à Comprendre

Illustrations reprise en cover, intro et dans le dossier : © Prisca Jourdain

Tout don de 40 euros sur le compte BE81877-8028701-24 bénéficie d'une réduction fiscale

Dépôt : Bruxelles X – P501065

www.esenca.be – 02 515 06 55

Vos données sont traitées conformément à la réglementation en vigueur en matière de protection de données à caractère personnel.

À tout moment vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant, les modifier, supprimer ou exercer votre droit d'opposition. Pour ce faire, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante : privacy.esenca@solidaris.be

Ce magazine a été réalisé avec le soutien de :

Crédits photos : Images utilisées sous licence de Shutterstock.com
Handylogue est mis sous film par l'Entreprise de Travail Adapté L'Ouvroir.
www.louvroir.be



Focus sur nos dernières publications

Dernièrement, nous avons publié différentes analyses critiques autour d'enjeux de société. En voici un avant-goût. N'hésitez pas à consulter le site www.esenca.be pour les lire dans leur intégralité ! Elles sont également disponibles en format papier sur simple demande.

Paris 2024 : l'inclusion via le sport ?

Les prochains Jeux olympiques et paralympiques auront lieu à Paris en juillet et août 2024. Une actualité qui invite à se pencher sur les **Jeux paralympiques**, leur histoire et leur développement, mais également leurs **objectifs** sous-jacents et assez récents : favoriser l'inclusion sportive des personnes en situation de handicap et donner envie de faire du sport, tant au niveau des loisirs qu'au niveau compétitif.

Assistance personnelle : quelles politiques pour demain ?

Les enjeux abordés dans cette analyse sont traversés par un même objectif : **permettre aux personnes en situation de handicap, de**

maladie grave, chronique et invalidante ainsi qu'aux personnes vieillissantes de vivre dignement, tout particulièrement dans le cadre d'un recours à l'assistance personnelle, suite à une perte d'autonomie, qui se définit par l'impossibilité totale ou partielle d'accomplir seul certains actes de la vie quotidienne. Cette assistance personnelle est indispensable en matière de qualité et de dignité de vie. Comment répondre aux enjeux de demain, notamment en matière d'autonomie de vie à domicile et en dehors du domicile et de vieillissement démographique de la population tout en tenant compte du contexte socio-économique difficile que nous traversons ?

Contact : Esenca
 ☎ 02 515 02 65
 ✉ esenca@solidaris.be

Facile à Lire et à Comprendre

Voici les derniers textes écrits par Esenca



Ces textes parlent de l'actualité, des lois, d'accessibilité et de handicap. Ils sont sur notre site ou appelez le 02 515 02 65 pour les avoir par courrier.

Le premier texte est sur les jeux olympiques – pour les sportifs valides – et paralympiques – pour les sportifs en situation de handicap – à Paris.

Esenca a voulu en savoir plus sur les jeux pour les personnes en situation de handicap (PSH).

Ces jeux permettent :

- ➔ l'inclusion sportive des PSH
- ➔ de donner envie aux PSH de faire du sport comme loisirs ou en compétition.

Le deuxième texte parle de l'avenir de l'assistance personnelle.

Comment permettre aux personnes en situation de handicap, malades ou âgées de vivre dignement chez elles quand bouger au quotidien est très difficile ?

L'assistance personnelle est indispensable car il y a de plus en plus de personnes âgées.

Elles doivent pouvoir rester chez elles et en dehors de chez elles en toute sécurité. C'est compliqué, car cela coûte cher et beaucoup de personnes ont difficile à payer leurs factures.

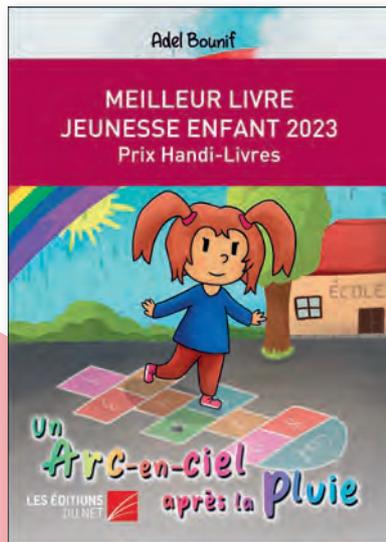
La minute culture

Voici quelques recommandations de productions culturelles qui traitent du handicap sous toutes ses formes. Bonne découverte !

Jeunesse : **Un Arc-en-ciel après la pluie**, Adel Bounif (2022)

En bref Adel Bounif, résidant à Fameck en Moselle, a été honoré du prix national Handi-livres dans la catégorie jeunesse le 23 novembre dernier pour sa bande dessinée « Un arc-en-ciel après la pluie ». Dans cet ouvrage, il relate la forme sévère d'épilepsie de sa fille Manel, âgée de 12 ans aujourd'hui, offrant une perspective pédagogique destinée aux écoles et aux établissements de santé.

Où? <https://www.leseditionsdunet.com/livre/un-arc-en-ciel-apres-la-pluie>



Livre : **Handicap, histoires confinées** (2023) sous la direction de Raúl Morales La Mura

En bref Le sociologue Raúl Morales La Mura et quatre doctorants explorent les impacts du confinement sur les personnes en situation de handicap à travers une trentaine d'entretiens, présentés dans un livre.

Où? <https://www.editions-harmattan.fr/livre-handicap-histoires-confinées-raul-morales-la-mura-pascale-ribes-9782336418025-78617.html>



Podcast « **Rebond, vivre avec le handicap** » produit par Le Monde

En bref Il y a celui avec lequel on naît. Celui qui arrive avec un accident ou une maladie. Celui qui nous concerne directement ou qui touche un proche. Le handicap partage la vie d'un français sur cinq. Il peut bouleverser le quotidien, la famille, le travail, la scolarité, mais aussi créer des opportunités et permettre des rencontres. Alors, comment vivre avec un handicap ? Chaque semaine, des personnalités se confient dans « Rebond », le nouveau podcast du Monde, réalisé en partenariat avec l'Agefiph.

Où? Tous les épisodes sont sur <https://podcasts.lemonde.fr/rebond-vivre-avec-le-handicap>





Voilà quelques créations culturelles

BD pour les enfants : Un Arc-en-ciel après la pluie de Adel Bounif – 2022

Adel Bounif a reçu le prix Handi-livres en 2023 pour sa BD.

Sa BD s'appelle « Un arc-en-ciel après la pluie ».

Il raconte l'histoire de sa fille Manel, épileptique.

Manel a une forme très grave d'épilepsie.

L'épilepsie est une maladie du cerveau causant des crises, des spasmes.

La personne tombe et tremble.

Cette BD explique la maladie et peut être utilisée dans les écoles.

- ➔ On trouve cette BD sur internet : <https://www.leseditionsdunet.com/livre/un-arc-en-ciel-apres-la-pluie>

Livre : Histoires confinées de Raül Morales La Mura – 2023

Raúl Morales La Mura est sociologue.

Un sociologue étudie la société, les gens.

Il a écrit un livre avec 4 étudiants sur le confinement des personnes en situation de handicap.

Ils ont rencontré 30 personnes pour en parler.

- ➔ On trouve ce livre sur internet : https://www.editions-harmattan.fr/livre-handicap_histoires_confinees_raul_morales_la_mura_pascale_ribes-9782336418025-78617.html

Podcast « Rebond, vivre avec le handicap » produit par Le Monde

Un français sur 5 est concerné par le handicap :

- ➔ né en situation de handicap
- ➔ devenu en situation de handicap après un accident ou une maladie
- ➔ proche en situation de handicap ...

Le handicap a des conséquences négatives ET positives dans la vie de tous les jours.

Ce podcast – émission radio sur internet – pose cette question :

« Alors, comment vivre avec un handicap ? »

Chaque semaine, des personnes connues se confient dans « Rebond ».

- ➔ On écoute cette émission sur internet : <https://podcasts.lemonde.fr/rebond-vivre-avec-le-handicap>

L'info utile sur l'accessibilité

L'ACCESSIBILITÉ DES BUREAUX DE VOTE

Pour Esenca, **l'accessibilité est une priorité!** Malgré diverses législations, les personnes à mobilité réduite (PMR) rencontrent des difficultés à se déplacer. C'est pourquoi nous proposons le service Handyaccessible. **Handyaccessible** est un service destiné principalement à l'attention des professionnels. Pour toutes les demandes de particuliers, il peut donner une première série de conseils et renseigner des partenaires qualifiés. À la veille des élections, le service Handyaccessible veut pointer l'importance de l'accessibilité des bureaux de vote.

Il est essentiel pour la population, plus inclusif de pouvoir exprimer ses choix et de participer pleinement à la vie démocratique du pays. Pourtant, aujourd'hui encore, les personnes en situation de handicap éprouvent des difficultés à se rendre aux urnes et à participer aux élections. Ces personnes rencontrent des problèmes pour accéder au vote, car les isolements et les procédures ne sont pas toujours rendus accessibles. Par exemple : les couloirs d'accès sont parfois trop étroits, les urnes sont parfois placées trop en hauteur, le langage n'est pas toujours adapté ou trop complexe...

Il revient aux **communes de prendre les initiatives nécessaires** afin d'améliorer l'accessibilité au vote et de mettre l'environnement en conformité avec les besoins et les devoirs des citoyens.

De plus, certaines communes mettent en place des aménagements pour les personnes en situation de handicap (stationnements réservés, toilettes adaptées...). Néanmoins, il est souvent omis qu'il existe plusieurs catégories de handicap (moteur, visuel, auditif, intellectuel) et ces catégories impliquent des besoins différents en matière d'aménagements. Il est donc important de rappeler que la plupart des aménagements qui seront mis en place profiteront aux personnes en situation de handicap, mais également aux personnes à mobilité réduite et globalement à l'ensemble de la population. Les aménagements réalisés lors des élections pourront évidemment continuer à être utilisés à plus long terme afin de rendre le bâtiment ou les services accessibles à toutes et tous.

Quelques recommandations pour améliorer l'accessibilité des bureaux de vote :

Lors du choix et de l'aménagement d'un bureau de vote, il y a lieu de tenir compte de l'accessibilité du local de vote, de l'accès au local de vote et de la mobilité au sein du local de vote. Par exemple :

- Présence de **stationnements** réservés aux personnes en situation de handicap à proximité de l'entrée du bâtiment,
- **L'accès** au bâtiment doit être de plain-pied, aucune marche ne peut être présente dans le cheminement, si une marche est présente, un plan incliné / une rampe peut être installé.
- Une **signalétique** doit être mise en place pour guider les visiteurs dans le bâtiment,
- Prévoir par tranche de 5 bureaux, dans chaque bâtiment où un ou plusieurs bureaux de vote sont établis, au moins **un isolement spécialement aménagé** à l'intention des électeurs en situation de handicap...,
- Etc.

Enfin, les membres d'un bureau de vote doivent être **sensibilisés** aux droits et besoins des personnes en situation de handicap en les accompagnant au besoin dans l'isolement.

Vous souhaitez des conseils pour améliorer l'accessibilité de vos bureaux de vote ?

Les conseillères en accessibilité d'Esenca proposent leurs conseils et un accompagnement personnalisé, quel que soit votre projet.

Pour contacter Handyaccessible

☎ 02 515 06 07

✉ esenca.handyaccessible@solidaris.be

Pour en savoir plus : 🌐 www.esenca.be

Avec le soutien de la Wallonie et AVIQ fédération Wallonie Bruxelles



L'accessibilité des bureaux de vote



Pour Esenca, l'accessibilité est importante.

Même s'il y a beaucoup de lois, les personnes en situation de handicap, les personnes à mobilité réduite se déplacent encore souvent avec difficultés. C'est pourquoi Esenca propose le service Handyaccessible.

Cet Handyalogue parle du vote.

C'est pourquoi nous allons parler de l'accessibilité des bureaux de vote.

Voter est un droit important pour tous les citoyens.

Les personnes en situation de handicap ont parfois des difficultés à participer aux élections et à aller voter.

Pourquoi?

Parce que tout n'est pas accessible : les bâtiments et le vote.

Par exemple :

- ➔ les couloirs d'accès sont parfois trop étroits,
- ➔ les urnes sont parfois placées trop en hauteur,
- ➔ le vocabulaire utilisé est parfois trop compliqué ...

Les communes organisent toutes les élections.

Ce sont elles qui doivent tout faire pour rendre les élections accessibles à TOUTES les personnes en situation de handicap.

Ces aménagements seront utiles à toute la population.

Voilà quelques conseils pour l'accessibilité des bureaux de vote :

Pour choisir un bureau de vote accessible, il faut que :

- ➔ le bâtiment soit accessible
- ➔ l'accès à ce bâtiment soit accessible
- ➔ les déplacements dans ce bâtiment soient faciles

Il faut vérifier si :

- ➔ il y a des places de parking réservées aux personnes en situation de handicap près de l'entrée du bâtiment
- ➔ il n'y a aucune marche pour entrer dans le bâtiment
 - ➔ s'il y en a, il faut prévoir un plan incliné ou une rampe
- ➔ il y a des panneaux pour indiquer le chemin vers le lieu de vote.
- ➔ il y a un bureau de vote avec un isoloir accessible aux personnes en situation de handicap.
 - ➔ pour 5 bureaux de vote, il doit y avoir un des 5 qui est accessible

Les personnes qui sont dans le bureau de vote doivent être sensibilisées aux droits et aux besoins des personnes en situation de handicap.

Défendez vos droits!

LE SERVICE HANDYDROIT®

Plus de 65 dossiers sur tout le territoire de la Fédération Wallonie Bruxelles ont été clôturés en 2023 par le service Handydroit®, certains de ces dossiers ayant permis aux personnes de récupérer rien qu'en 2023 un total d'arriérés d'un montant de **304 271,16€!** Sur les 5 dernières années, cela représente un montant de 2 983 935,79 € et cela, sans compter les dossiers de compensations sociales et fiscales comme les cartes de stationnement, les reconnaissances médicales, des interventions des fonds régionaux dans des aides techniques à domicile, etc.

Qu'est-ce que le service Handydroit® ?

Handydroit® est un service d'Esenca qui défend certains **recours devant les juridictions du travail**. À cet effet, les assistantes sociales de la Cellule Législation du Secrétariat Général d'Esenca collaborent avec des avocats. La première étape est la constitution du dossier qui s'organise soit en collaboration avec les Centres de Service Social de la Mutualité Socialiste-Solidaris, soit en contact direct avec la personne en situation de handicap.

Esenca analyse le dossier et l'accepte si le recours est fondé. Tout au long de la procédure, les assistantes sociales **conseillent et accompagnent** les démarches de la personne en situation de handicap. L'avocat percevra un montant forfaitaire directement calculé en fonction des arriérés perçus par la personne.

Le service est **accessible à toute personne**, quelle que soit son affiliation mutuelliste.

Quelles sont les matières couvertes ?

- Les allocations aux personnes handicapées;
- Régime Actuel;
 - Allocation de Remplacement de revenu (ARR),
 - Allocation d'intégration (AI),

- Allocation d'aide à la personne âgée (AAPA),
- Les allocations familiales supplémentaires pour enfants en situation de handicap ou malades.
- Les reconnaissances médicales permettant de bénéficier d'avantages sociaux;
- Les dossiers du Fonds Spécial de Solidarité INAMI;
- Tierce personne INAMI / matériel, Kiné ...;
- Les litiges en incapacité et invalidité;
- La législation chômage et la notion des 33%;
- Les interventions octroyées par :
 - l'Agence pour une Vie de Qualité,
 - le Service Phare,
 - l'Office de la Communauté Germanophone pour les Personnes Handicapées.

Si vous êtes en désaccord avec une décision concernant l'une des matières ci-dessus, n'hésitez pas à prendre contact avec les assistantes sociales de la Cellule Législation, par téléphone au ☎ 02 515 19 19 tous les jours de 8 h 00 à 12 h 00 ou par mail à l'adresse suivante :
✉ esenca.contactcenter@solidaris.be

Vous pouvez également les rencontrer sur rendez-vous dans nos locaux à Bruxelles.



PERMANENCES ESENCA SUR LE GRAND CHARLEROI

Depuis plus de 100 ans, Esenca défend les droits des personnes en situation de handicap. Pour cela, nous disposons de différents services. Depuis peu et en **projet pilote**, Esenca délocalise son service existant pour **renforcer sa proximité** et vous propose de **rencontrer les assistantes sociales sur rendez-vous** lors des permanences sur Charleroi et Gilly. Au-delà de la simple information, les assistantes sociales d'Esenca peuvent aussi vous accompagner dans des démarches, proposer une médiation ou constituer un dossier Handydroit®.

Pour tout savoir sur les permanences Esenca

 <https://www.esenca.be/defense-de-vos-droits/permanences-sur-le-grand-charleroi/>

Pour prendre rendez-vous

Gilly

Rencontrez Talissa Mupoy avec ou sans rendez-vous

À la Maison des femmes de Soralia

 Chaussée de Lodelinsart 100 – 6060 Gilly

 Chaque premier lundi du mois de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h

Pour prendre rendez-vous, vous avez plusieurs possibilités :

 0494 06 14 57

 talissa.mupoy@solidaris.be

Charleroi

Rencontrez Isabelle Dohet uniquement sur rendez-vous à la Mutualité Solidaris Charleroi

 Avenue des Alliés 2 – 6000 Charleroi

 Les 1^{er} et 3^e lundi du mois de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h

Pour prendre rendez-vous, vous avez plusieurs possibilités :

 0494 89 25 80

 isabelle.dohet@solidaris.be



Ce qu'ils pensent du service ...

Brabant Wallon, Madame L., non affiliée à Solidaris a introduit un recours contre une décision de sa mutuelle lui refusant le droit à l'allocation d'aide à la tierce personne : « J'étais soignée à Saint-Pierre, c'est eux qui m'ont dit [d'introduire une demande]. Quand j'en parlais à ma mutuelle, on me disait que je ne rentrais pas dans les critères. J'ai été renvoyée vers Érasme. J'ai expliqué tout mon suivi et on a insisté pour que j'introduise une demande d'aide à la tierce personne. Mon médecin traitant aussi. [...] Le service Handydroit® a été un tremplin entre moi et la justice. Seule, je ne l'aurais jamais atteinte. »

Bruxelles, Madame Y., actuellement en recours contre un refus d'octroi d'allocations personnes handicapées : « J'ai décidé d'introduire un recours sur le conseil d'une assistante sociale au vu du contexte. Je n'étais pas informée des alternatives. [...] Le service Handydroit® m'aide à avoir une structure. Une de mes difficultés est de partir dans tous les sens, la fatigue... Grâce au service, il y a un suivi régulier, il permet d'y voir plus clair et ça me permet de rester en retrait, car je n'ai pas l'énergie de me défendre seule. »

Luxembourg, Monsieur F., s'est vu refuser la carte de stationnement. « On a dû faire un recours au tribunal du travail, car un médecin-conseil⁽¹⁾ avait déclaré que je n'avais pas droit à la carte PMR et cela sans m'avoir vu, étrange.[...] Mon médecin actuel, lui m'avait dit : 'Jette ce courrier à la poubelle, il ne vaut rien.' Non non docteur, je vais la donner à ma mutuelle, car on a fait un recours. Sa réponse ? 'Bas-toi, car tu y as droit.' »

(1 Médecin évaluateur terme exact)

Namur, Madame L., non-affiliée Solidaris, a introduit un recours suite à une décision de fin d'incapacité de travail. Elle déclare : « Je n'étais absolument pas d'accord avec la décision du médecin-conseil, c'était injustifié. L'assistante sociale de la clinique où je suis suivie m'a conseillé de faire un recours. Ça m'a permis de trouver un avocat qui s'y connaît mieux, savoir comment ça allait se passer, ne pas avoir l'impression d'être seule au monde. »

Charleroi, Madame B., a fait appel au service Handydroit® pour rétablir le droit aux allocations familiales supplémentaires. « J'ai décidé d'introduire un recours par rapport à mon fils [...]. Au départ, on payait les soins, le plus important était d'éviter les séquelles, on paie la rééducation en motricité, il en avait beaucoup. Le médecin traitant m'a conseillé de faire une demande [d'AFS]. Je n'ai jamais reçu la lettre et après j'ai fait le recours. C'est l'assistant social de la mutuelle qui m'a fait connaître le service et qui m'a fait faire les démarches. »

Défendre ses droits



Esenca a plusieurs services pour défendre les droits des personnes en situation de handicap.

Nous allons parler du service Handydroit®.

Le service s'occupe :

- ➔ de toutes les allocations handicap
- ➔ des allocations pour les personnes âgées
- ➔ des allocations pour les enfants en situation de handicap
- ➔ des reconnaissances médicales pour les avantages sociaux
- ➔ du matériel de kiné
- ➔ de la remise au travail quand on est en incapacité ou en invalidité
- ➔ du chômage
- ➔ des aides données par :
 - ➔ l'Agence pour une Vie de Qualité,
 - ➔ le Service Phare,
 - ➔ l'Office de la Communauté Germanophone pour les Personnes Handicapées.

Handydroit® peut intervenir !

Les assistantes sociales d'Esenca travaillent avec le service social de Solidaris et des avocats.

Elles vérifient si vous êtes dans les conditions pour bénéficier d'un droit.

Si c'est le cas, vous êtes défendu par un de nos avocats.

C'est comme ça qu'en 2023, 65 dossiers Handydroit® ont été clôturés en 2023.

Au total, Esenca a récupéré la somme de **304 271,16 €**.

C'est presque un tiers de 1 million – pour ces 65 personnes en situation de handicap.

Ce service est ouvert à toutes et tous.

Il ne faut pas être de la mutualité Solidaris pour en bénéficier.



Handycity® 2024 :

76 COMMUNES LABELLIÉES!

Depuis plus de 100 ans, Esenca milite pour une **société inclusive, solidaire et accessible**. Depuis 2001 et à chaque mandature communale, **Esenca accompagne les communes francophones belges** qui s'engagent pour les personnes en situation de handicap au travers de projets comme la Charte communale de l'Inclusion des Personnes en situation de handicap, le pré bilan et le label Handycity® ; point d'orgue de cette collaboration.

Un accompagnement sur 6 ans!

Ce Label est l'aboutissement de **6 ans de collaboration et d'accompagnement** des communes engagées dans le processus dès la signature de la Charte, l'envoi du pré bilan et la candidature au label. Après chaque élection communale, Esenca invite les 281 communes de la Fédération Wallonie-Bruxelles à adhérer aux principes de la **Charte**. Celles qui s'engagent dans ce processus sont accompagnées par notre ASBL et ses entités territoriales tout au long des 6 ans que dure la mandature communale.

Après 3 ans, il est temps de faire un **premier bilan** sur les projets, actions et travaux qui ont eu un impact positif pour l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la commune. C'est l'étape du pré bilan. Après cette étape, nous invitons les communes qui se sont impliquées dans le projet à se porter **candidates** pour l'obtention du label Handycity®, qui couronnera l'engagement pris par les communes et le travail réalisé.

Le label Handycity®

Au-delà de la signature de la charte, il est indispensable de **s'engager concrètement pour l'inclusion**. C'est pour cela qu'il y a tout un travail de terrain pour lister et valoriser ce qui a été mis en place. Si les communes ont réellement mis en place des projets, si elles ont travaillé à l'inclusion des personnes en situation de handicap dans des domaines tels que la fonction consultative, la sensibilisation, l'accueil de la petite enfance, l'intégration scolaire et parascolaire, l'emploi, l'accessibilité plurielle et l'inclusion dans les loisirs, elles obtiendront le label Handycity®.

Cette année, **109 communes se sont portées candidates au label**. Dès ce 9 avril et jusqu'au 29 avril, Esenca organise par province une rencontre pour remettre les labels aux **76 communes** qui ont mené des actions inclusives autour d'un ou de plusieurs des 5 points de la Charte.

Nouveauté! Cette année, le label a été entièrement actualisé : nouveau graphisme, nouvelle couleur. S'il se trouve dans l'entrée de votre administration communale, cela signifie que votre commune veut faire de l'inclusion une réalité.



76 COMMUNES LABELLIÉES!

1. Amay	22. Farcienne	43. Marche en Famenne	60. Saint-Josse
2. Anderlecht	23. Fernelmont	44. Mettet	61. Sambreville
3. Andenne	24. Fleurus	45. Molenbeek-St-Jean	62. Schaerbeek
4. Antoing	25. Fosses-la-Ville	46. Momignies	63. Seneffe
5. Bastogne	26. Geer	47. Montigny-le-Tilleul	64. Soignies
6. Beauvechain	27. Gesves	48. Mouscron	65. Stavelot
7. Bouillon	28. Hannut	49. Nivelles	66. Tintigny
8. Braine-l'Alleud	29. Hastière	50. Ottignies-LLN	67. Tournai
9. Braine-le-Comte	30. Herstal	51. Oupeye	68. Tubize
10. Brunehaut	31. Honnelles	52. Perwez	69. Uccle
11. Bruxelles-Ville	32. Hotton	53. Plombières	70. Viroinval
12. Charleroi	33. Ixelles	54. Rebecq	71. Wanze
13. Châtelet	34. Koekelberg	55. Rendoux	72. Wareme
14. Chaumont-Gistoux	35. La Louvière	56. Rixensart	73. Wasseiges
15. Comines-Warneton	36. Lasne	57. Rochefort	74. Wavre
16. Courcelles	37. Lessines	58. Saint-Ghislain	75. Wellin
17. Dinant	38. Libin	59. Saint-Hubert	76. Woluwe-Saint-Pierre
18. Dison	39. Liège		
19. Écaussinnes	40. Malmedy		
20. Esneux	41. Manage		
21. Evere	42. Manhay		

Esenca

☎ 02 515 17 56

✉ esenca.handycity@solidaris.be

76 communes ont le label Handycity®



Depuis plus de 100 ans, Esenca travaille à l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la commune.

Pour cela, l'ASBL propose :

- ➔ la charte communale de l'inclusion des personnes en situation de handicap
- ➔ le prébilan
- ➔ le label Handycity®

Après les élections communales, Esenca envoie la charte à toutes les communes à Bruxelles et en Wallonie.

Esenca aide les communes qui ont signé la charte.

Après 3 ans, Esenca demande aux communes de faire un bilan des actions mises en place pour les personnes en situation de handicap.

Avant les élections communales, Esenca demande aux communes si elles veulent recevoir le label Handycity®.

C'est cette année.

109 communes sont candidates pour avoir le label.

Esenca a vérifié sur le terrain ce qui avait été réalisé.

Au total, 76 communes recevront le label.

Pour Esenca, c'est important que la commune pense aux handicaps quand elle met des projets en place.

Le label Handycity® existe depuis 2001 et remis pour la première fois en 2006.

Cette année, il a une nouvelle forme et une nouvelle couleur.

Vous avez le nouveau logo dans cet article.

2019 - 2024

Avec le soutien de la
Wallonie



FÉDÉRATION
WALLONNE BRUXELLOISE



Esenca

L'INCLUSION PAR LE VOTE : SOYEZ LE CHANGEMENT !



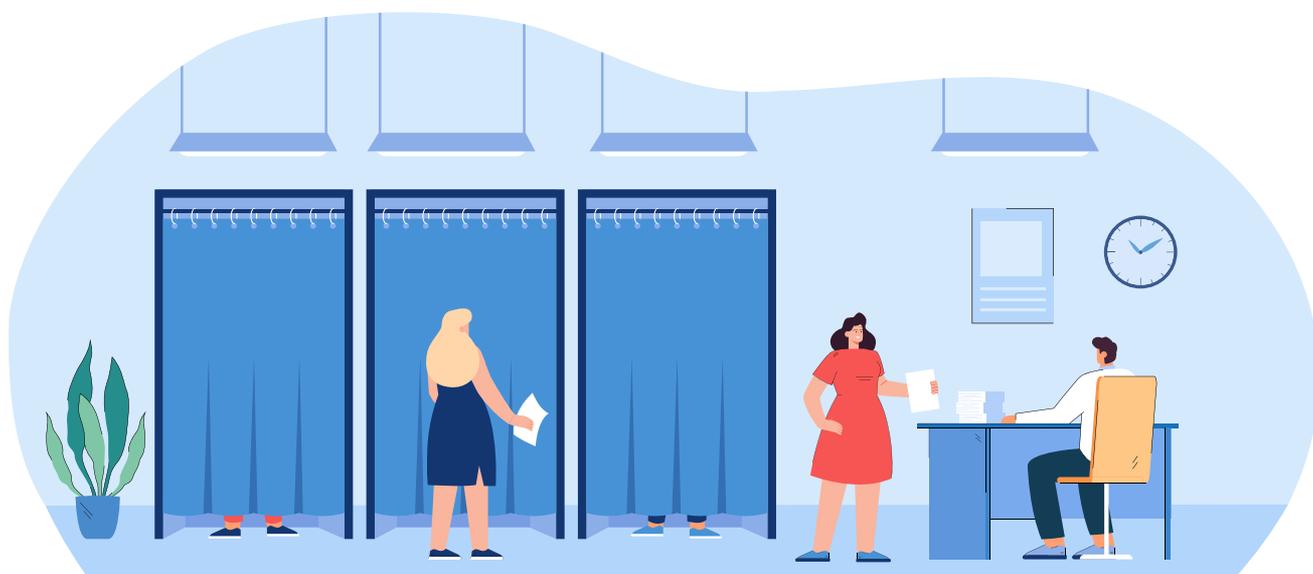
Pour voter, soyez préparés !

Cette année, nous **serons appelés à voter** pour dessiner **le paysage politique belge** à tous les niveaux de pouvoir ainsi qu'à l'échelle européenne. Pour certaines et certains, cette participation citoyenne sera une première. Pour d'autres, elle n'est pas aisée en raison de l'inaccessibilité des bureaux, des procédures de vote ou encore des préjugés dont les personnes en situation de handicap sont encore la cible. Et pourtant, il est indispensable de faire entendre sa voix !

Comment **favoriser l'expression citoyenne** de toutes et tous et participer au fonctionnement de notre démocratie ?

En proposant **des outils d'informations adaptées et accessibles** ! C'est pourquoi Esenca organise sa campagne d'Éducation permanente sur le vote et les élections : **« L'inclusion par le vote : soyez le changement ! »**

Ce dossier vous présente en détail l'organisation de cette campagne.



Facile à Lire et à Comprendre

Préparez-vous à voter



Cette année, nous allons voter pour la Belgique et l'Europe.

Certains iront voter pour la première fois.

D'autres ont difficile à aller voter, car les lieux et le vote ne sont pas toujours accessibles.

C'est parfois difficile d'aller voter, car certaines personnes pensent que les personnes en situation de handicap ne savent pas ou ne peuvent pas voter.

Pour Esenca, c'est important que toutes et tous aillent voter.

C'est pourquoi Esenca organise une campagne d'information sur le vote et les élections.

Elle s'appelle : « L'inclusion par le vote : soyez le changement ! »

Handylogue explique cette campagne.

Campagne Esenca

L'INCLUSION PAR LE VOTE : SOYEZ LE CHANGEMENT

Voter est l'acte citoyen par excellence. Il est l'expression d'une population envers ses politiques. Cette année est cruciale et importante, car nous voterons deux fois : en juin et en octobre. En Belgique, le vote est obligatoire. Cependant, il n'est pas toujours aisé pour les personnes en situation de handicap de l'exercer. C'est dans ce contexte qu'Esenca mène cette année une campagne sur la thématique des élections et du vote :

« L'inclusion par le vote : soyez le changement. »

Que propose cette campagne ?

Nous venons de l'évoquer, voter est crucial dans une démocratie. Cependant, le vote n'est pas toujours accessible à toutes et tous. C'est pourquoi Esenca met à disposition un outil et des informations complètes, compréhensibles et accessibles sur le droit de vote, les différents niveaux de pouvoir, les principes des élections, etc. via différents médias et actions :

- l'actualisation du contenu du site internet « Le vote pour tous » (voir article en page 18) ; l'objectif est de proposer tout le matériel nécessaire pour mener des animations sur la connaissance du pays et de son fonctionnement, le vote et les élections ;
- diffusion d'**infographies** sur le droit de vote, les différents niveaux de pouvoir en Belgique, les partis politiques en Belgique et au Parlement européen, ainsi que les principes des élections belges et européennes ;
- proposition d'une **fiche d'animation** « Pourquoi voter ? » ;
- un **affichage** dans les lieux publics ;
- des **témoignages** de personnes en situation de handicap sur leur expérience de vote.

Pourquoi cette campagne ?

Aujourd'hui encore, il existe de **nombreux préjugés** et stéréotypes envers les personnes en situation de handicap. Nous voulons les **déconstruire** et valoriser l'importance d'une voix, d'un vote, travailler à l'exercice d'une citoyenneté active des personnes en situation de handicap, déconstruire



l'idée reçue que le vote des personnes en situation de handicap n'a pas d'importance et/ou qu'elles n'en sont pas capables.

Esenca veut aussi **lutter contre l'abstentionnisme**, les dérogations évitables et le vote non éclairé. Il est important de proposer un outil adapté et accessible pour permettre à qui le souhaite de travailler la question de l'exercice du vote avec les personnes en situation de handicap. Les outils mis en place permettront d'encourager les personnes à aller voter en (re)donnant du sens au vote.

Nous allons également mener une **communication ciblée vers les institutions** afin d'insister sur l'importance du vote des personnes en situation de handicap et de leur proposer les outils d'animation de la campagne.

Votre contribution est essentielle **pour mieux comprendre les défis auxquels sont confrontées les personnes en situation de handicap** dans le processus électoral et pour identifier des moyens pour améliorer leur participation politique.

Par ailleurs, la loi du 28 mars 2023 modifie celle du 17 mars 2013 qui organise le **statut de l'administration**. Elle apporte diverses modifications en matière électorale pour les personnes en situation de handicap en insérant dans la liste des actes relatifs à la personne un nouvel item portant sur l'exercice des droits politiques (droit de vote). Soyez attentif si une démarche d'administration est entamée. Ne pas pouvoir voter peut représenter une discrimination. Appelez le contact center Esenca si vous avez des questions à ce sujet et si vous souhaitez contester cette décision.

Contact center Esenca

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h

☎ 02 515 19 19

✉ esenca.contactcenter@solidaris.be

Vous pouvez les rencontrer sur rendez-vous dans nos locaux à Bruxelles.

Campagne organisée avec le soutien de :



Campagne Esenca



L'inclusion par le vote : soyez le changement

Voter est un droit important.

En votant, vous donnez votre avis sur ce que vous voulez pour la Belgique.

Cette année, on vote 2 fois : en juin et en octobre.

Le vote est obligatoire en Belgique.

Les personnes en situation de handicap votent aussi.

C'est parfois difficile pour elles de voter.

C'est pourquoi Esenca organise une campagne sur le vote.

Cette campagne s'appelle : « L'inclusion par le vote : soyez le changement. »

Cette campagne va mettre différents outils à disposition pour rendre le vote et les élections accessibles aux personnes en situation de handicap :

- ➔ Un nouveau site « Le vote pour tous » www.levotepourtous.be pour mener des animations sur la Belgique, l'Europe, le vote ...
- ➔ Des infographies – des dessins explicatifs – sur le droit de vote, les différents niveaux de pouvoir en Belgique, les partis politiques en Belgique et au Parlement européen, les élections belges et européennes.
- ➔ Une fiche d'animation « Pourquoi voter ? »
- ➔ Un affichage dans les lieux publics
- ➔ Des témoignages de personnes en situation de handicap sur leur expérience de vote

Encore aujourd'hui, beaucoup de personnes pensent que les personnes en situation de handicap ne votent pas ou ne savent pas voter.

Pour Esenca c'est important de faire changer les mentalités.

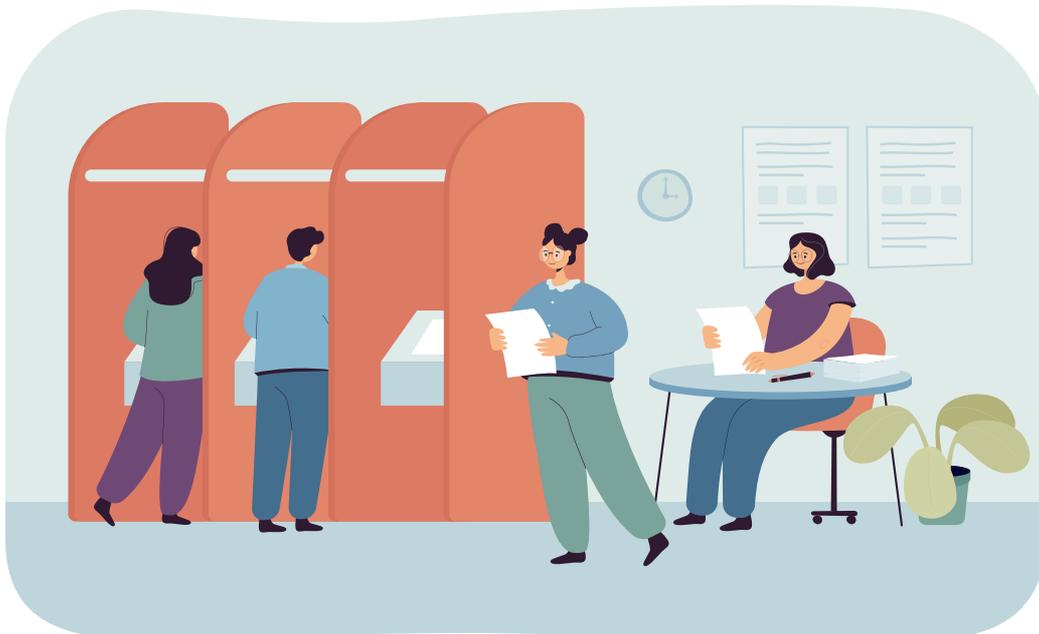
Beaucoup de personnes en situation de handicap ne votent pas parce que ce n'est pas accessible, parce qu'elles n'ont pas les informations adaptées ...

Pour Esenca, c'est important que les personnes en situation de handicap puissent aussi aller voter !

C'est pour cela qu'Esenca propose plusieurs outils.

Pour Esenca, il faut aussi sensibiliser les institutions au vote des personnes en situation de handicap et leur proposer les outils d'animation de la campagne.





« Le vote pour tous »

UN SITE TOTALEMENT REVU ET ACTUALISÉ AFIN DE SE PRÉPARER AUX ÉLECTIONS

2024 est une grande année électorale. Les élections régionales, fédérales et européennes auront lieu le 9 juin prochain. Le 13 octobre, il en sera de même pour les élections communales et les provinciales. Êtes-vous sûr de connaître les **rouages du fonctionnement** de notre pays et du vote papier ou électronique? Pour s'en assurer, Esenca a complètement retravaillé son site « **Le vote pour tous** » : graphisme épuré, illustrations nouvelles et contenus adaptés. Qu'en est-il?

L'exercice du droit de vote : l'importance d'être accompagné!

Pour les personnes en situation de handicap, de nombreux obstacles empêchent l'exercice du droit de vote de manière éclairée. Une enquête d'Unia¹ réalisée en 2020 démontre l'utilité des multiples actions menées par les corps intermédiaires telles que les associations comme la nôtre d'assurer l'exercice du droit de vote des personnes en situation de handicap : « Pour la plupart des personnes interrogées, **la préparation aux élections s'est avérée être d'une grande aide, voire le tremplin vers plus d'autonomie à l'occasion des élections suivantes.** Elle apporte une valeur ajoutée, non seulement sur le choix du vote, mais aussi sur les instructions à suivre. »

Esenca s'empare de la question et propose tout d'abord un outil explicatif du système politique belge : communal, provincial, régional, communautaire et fédéral, du système politique européen, et des deux manières de voter : papier et électronique. L'outil « Le vote pour tous » voit le jour et est envoyé sur demande aux institutions des personnes

en situation de handicap. Fort de son succès, le projet est décliné sous format web afin de toucher le plus grand nombre de personnes et dépasse son objectif initial : il est utilisable par une grande diversité de publics!

Faire du droit de vote une réalité pour l'ensemble de la population

Depuis et pour chaque élection, Esenca revoit le contenu du site afin de proposer **un outil gratuit, pratique et didactique** pour encourager et accompagner le droit de vote. Cette année, l'outil a été entièrement actualisé et reste accessible à toutes et tous.

« Le vote pour tous » comprend :

- des contenus et des fiches d'animation autour de la Belgique, les régions, les communautés, les provinces et les communes ainsi que l'Union européenne ;
- des contenus et des fiches d'animation sur « Comment voter? » ;
- une multitude de ressources utiles autour du vote et de la démocratie ;
- un argumentaire sur « Pourquoi voter? ».

La Belgique et son organisation politique sont complexes et il est parfois difficile pour les citoyennes et citoyens de s'y retrouver. Comment développer une culture citoyenne et une implication politique s'il n'existe pas d'outils permettant la compréhension et l'appropriation citoyenne du système électoral et politique belge? Le site « Le vote pour tous » en est un. Bonne découverte : www.levotepourtous.be

¹ Pour consultation : <https://www.unia.be/fr/publications-et-statistiques/publications/rapport-handicap-et-droit-de-vote>

Préparez-vous à voter



Pour voter, il est important de comprendre comment il faut faire.
Unia est un organisme de défense contre les discriminations.
Unia dit aussi qu'il faut se faire accompagner pour savoir comment voter.

Une discrimination, c'est quand on vous traite différemment si vous êtes en situation de handicap, étrangère ...

Depuis 15 ans, Esenca propose un outil pour comprendre :

- la politique belge
- l'Europe
- le vote

C'est « Le vote pour tous ».

Ce n'est pas facile de comprendre comment fonctionne la Belgique ; l'Europe, le vote papier et sur ordinateur.

Le site « Le vote pour tous » l'explique clairement et simplement.

Le site explique aussi pourquoi il est important d'aller voter.

Le site propose aussi des informations sur le vote et la démocratie.

Pour y aller, c'est www.levotepourtous.be

TON VOTE, C'EST TON CHOIX !



Mémoire

CE QU'ESENCA ATTEND DES POLITIQUES

Les élections 2024 approchent ! Le 9 juin prochain, nous irons aux urnes pour élire nos représentantes et représentants au fédéral, aux régions ainsi qu'à l'Europe. Le 13 octobre, nous voterons pour les communes et les provinces.

À cette occasion, Esenca a rédigé un mémoire politique qui a pour objectif de participer, avec des propositions concrètes, à la construction d'une société inclusive, solidaire et accessible. Il est alimenté de **témoignages**, de revendications émanant des personnes en situation de handicap et du tissu associatif, dans le cadre d'une large concertation assurant ainsi le droit à l'**autodétermination**.

Il s'articule autour de 10 thèmes qui traversent toutes les sphères de la vie :

1. Santé, soins de santé, santé mentale
2. Justice et droits
3. Logement, choix du lieu de vie et autonomie de vie
4. Enfance et parcours scolaire
5. Emploi, formation
6. Accessibilité
7. Aidantes et aidants proches
8. Environnement
9. Femmes en situation de handicap
10. Loisirs, culture et médias

Nous vous invitons à découvrir ce mémoire sur notre site internet ou sur simple demande à :

✉ esenca@solidaris.be ou au ☎ 02 515 02 65.

Voici quelques témoignages qui alimentent nos revendications.

Certains jeunes enfants sont aussi les aidants de leurs parents. Comment les aider ?

Plus de contacts entre les enfants avec et sans handicap pour que ce qui semble « différent » aux yeux des adultes ne le soit plus pour les « adultes en devenir »

Le lieu de vie est une question cruciale. Tout le monde devrait pouvoir choisir son lieu de vie et cela doit se faire conjointement à son projet de vie, qui peut être revu au fil des ans et de l'évolution de sa santé, de sa situation et de ses besoins. Personne ne devrait ne pas avoir de toit.

Train, tram, bus ... on y a tous droit !

Le sport ne doit pas toujours être axé sur la compétition ! Nous pouvons faire du sport par plaisir ou pour maintenir notre forme et notre état de santé. Tous les clubs actuels ont tendance à toujours viser la compétition et de ce fait aucune place pour le sport de loisir.

Une meilleure reconnaissance pour les maladies chroniques ou invalidantes, car parfois elles sont invisibles et les médecins y sont insensibles. « Le passage de tout au numérique » laisse une partie de la population sur le côté. Il est nécessaire de garder des guichets physiques pour accompagner les personnes.

Favoriser la simplification administrative et la centralisation de l'information relative au handicap.

Tout événement public devrait se faire « inclusif » sauf si contrainte ponctuelle

Associer des endroits ludiques réservés aux personnes en situation de handicap à des services répit pour la famille.

Revaloriser le métier d'infirmière, d'aide familiale, aide à domicile, garde-malade pour encourager les personnes à s'investir dans ces métiers et renforcer le soutien financier structurel aux hôpitaux afin d'accompagner plus dignement les personnes à domicile et en milieu hospitalier.

Il est urgent de penser aux transports en commun et aux adaptations pour les personnes moins autonomes. De plus, il est devenu difficile de circuler dans le respect de chaque usager de la route, trottoir et piste cyclable. Plus de discipline, pour plus de respect et de sécurité

Mémorandum Esenca



Cette année, nous allons voter 2 fois : en juin et en octobre.

Nous allons voter pour :

- ➔ Le fédéral : le gouvernement pour toute la Belgique
- ➔ Les régions
- ➔ L'Europe
- ➔ Les provinces
- ➔ Les communes

Esenca se présente comme le syndicat des personnes en situation de handicap. Elle défend les droits des personnes en situation de handicap.

Un mémorandum est un document écrit qui reprend les mesures qu'Esenca voudrait que les politiques mettent en place.

Esenca veut une société inclusive, solidaire et accessible.

Il y a aussi beaucoup de témoignages et de demandes de personnes en situation de handicap dans notre mémorandum.

C'est important pour Esenca que les personnes en situation de handicap donnent aussi leur avis.

Esenca donne son avis sur 10 sujets :

1. Santé, soins de santé, santé mentale
2. Justice et droits
3. Logement, choix du lieu de vie et autonomie de vie
4. Enfance et parcours scolaire
5. Emploi, formation
6. Accessibilité
7. Aidantes et aidants proches
8. Environnement
9. Femmes en situation de handicap
10. Loisirs, culture et médias



Il est disponible sur notre site : www.esenca.be

Voter : c'est bon pour la démocratie !

Cette année, la population belge en âge de voter est amenée à se rendre dans les bureaux de vote. Il est essentiel de participer à cet exercice citoyen, sinon, le résultat ne sera pas l'expression de la population dans son ensemble.

C'est primordial quand on sait que 17 % des électeurs belges – soit plus de 1,3 million de personnes – ne se sont pas rendu aux urnes ou ont voté blanc en 2019.

Les personnes en situation de handicap ont toute leur place dans ce processus. Citoyennes à part entière, leurs voix ont toutes leurs importances. Aujourd'hui encore, il existe de nombreux obstacles à cette expression citoyenne : inaccessibilités, préjugés...

Esenca milite pour une société inclusive, solidaire et accessible. Cette année, faites partie du changement ! Votez !



Facile à Lire et à Comprendre

Votre voix compte



Cette année, on vote en Belgique.

Toutes les personnes en âge de voter iront voter.

Les personnes en situation de handicap aussi !

Aujourd'hui, il est parfois difficile pour les personnes en situation de handicap d'aller voter.

Les bureaux de vote sont inaccessibles.

Il y a des idées toutes faites sur les personnes en situation de handicap et le vote.

Esenca veut que la société soit inclusive, solidaire et accessible.

Elle organise une campagne d'information sur le vote.

Elle s'appelle : L'inclusion par le vote, soyez le changement.

Allez voter !



Nos entités territoriales

Brabant :

📍 Rue du Midi, 111 – 1000 Bruxelles

☎ 02 546 14 42

Organisation d'activités de loisirs, d'ateliers, de séjours, d'excursions, etc.

Brabant wallon :

📍 Chaussée de Bruxelles, 5
1300 Wavre

☎ 010 84 96 47

Organisation d'activités de loisirs, d'ateliers, de séjours, d'excursions, etc.

Centre, Charleroi Soignies :

📍 Place Charles II, 24 – 6000 Charleroi

☎ 071 50 78 14

Organisation d'activités de loisirs, d'ateliers, de séjours, d'excursions, etc.

Liège :

📍 Rue Douffet, 36 – 4020 Liège

☎ 04 341 63 06 (en matinée)

Organisation d'activités de loisirs, d'ateliers, de séjours, d'excursions, etc.
Ludothèque adaptée + activités Equimotricité

Luxembourg :

📍 Place de la Mutualité, 1 – 6870 Saint-Hubert

☎ 061 23 11 37

Organisation d'activités de loisirs, d'ateliers, de séjours, d'excursions, etc.

Mons Wallonie picarde :

📍 Avenue des Nouvelles Technologies, 24
7080 Frameries
rue du Fort, 48 – 7800 Tournai

☎ 068 84 82 89

Organisation d'activités de loisirs, d'ateliers, de séjours, d'excursions, etc.

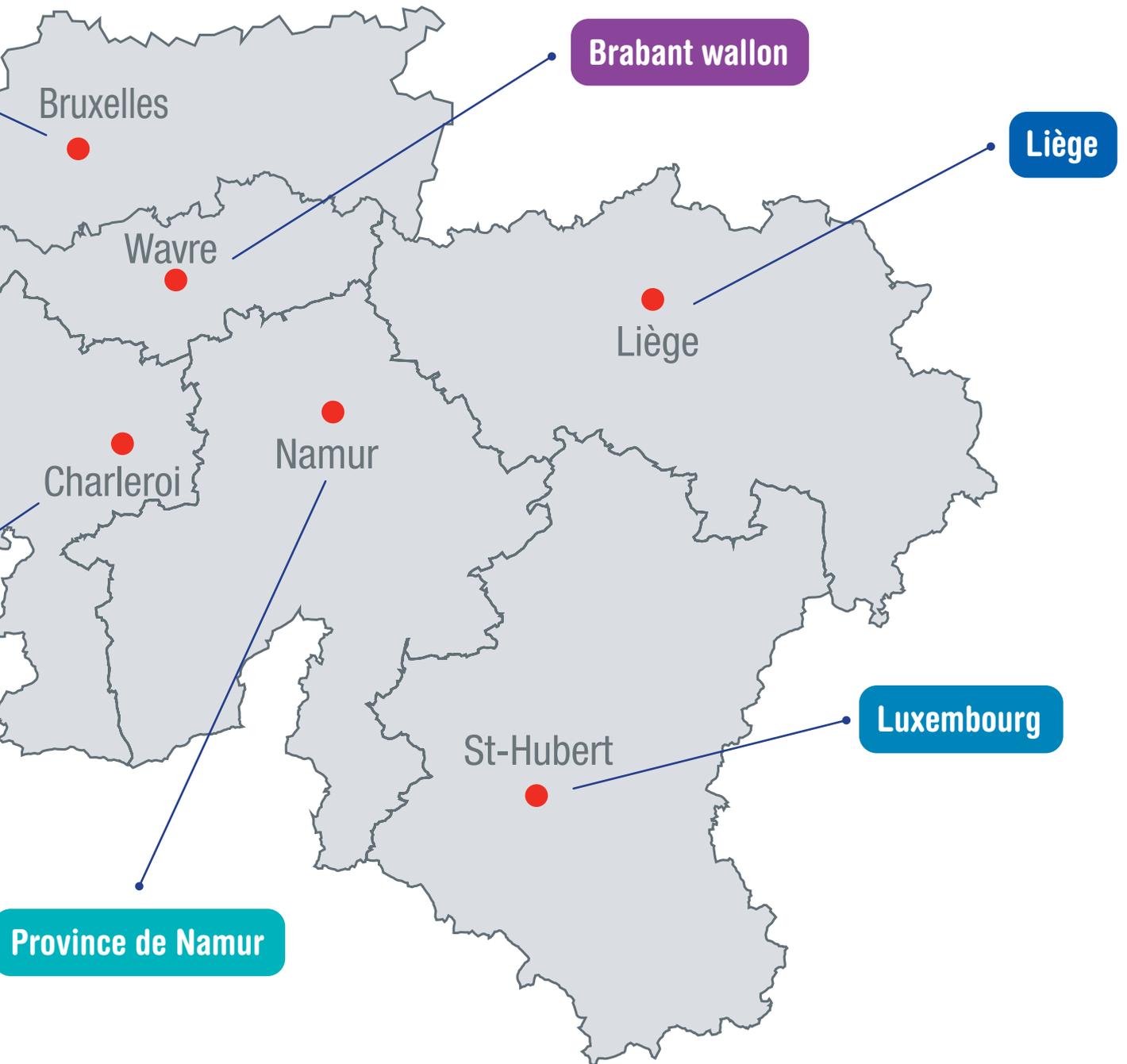
Province de Namur :

📍 Chaussée de Waterloo, 182
5002 Saint-Servais

☎ 081 77 78 00

Organisation d'activités de loisirs, d'ateliers, de séjours, d'excursions, etc.
Ludothèque adaptée





Esenca se présente comme le **syndicat** des personnes en situation de handicap.

En 2023, le service Handydroit®, en collaboration avec les Centres de Service Social de Solidaris-Mutualité Socialiste et des avocates et avocats a permis aux personnes en situation de handicap de récupérer **304 271,16 € !**

Sur les **5 dernières années**, cela représente un montant de **2 983 935,79€** et cela, sans compter les dossiers de compensations sociales et fiscales comme les cartes de stationnement, les reconnaissances médicales, les interventions des fonds régionaux dans des aides techniques à domicile, etc.

Défendez vos droits

Faites appel aux assistantes sociales Esenca et à Handydroit®

Notre **contact center**

Un seul numéro: **02/515 19 19**
du lundi au vendredi de 8h à 12h

ou via esenca.contactcenter@solidaris.be

